

« La seconde cause qui a fait prendre à quelques-uns de nos élèves une direction opposée à Québec, est l'exemple de leurs devanciers qui se sont en grand nombre dirigés vers Montréal, où plusieurs ont réussi à se faire une position avantageuse. Les relations assez fréquentes qu'ils entretiennent avec eux, la protection qu'ils en espèrent, ne contribuent pas peu à les attirer vers cette populeuse et riche Cité. Il ne nous a pas été beaucoup plus facile de vaincre ce second obstacle que le premier.

« Enfin, Monseigneur, une troisième cause qui a arrêté quelques élèves et les a fait renoncer à suivre les Cours Universitaires, c'est celle que les documents en question ont en vue de lever, nous voulons dire la répugnance que ces jeunes gens ont à se soumettre aux épreuves préalables à l'admission aux Cours. Nous sommes convaincus qu'une entente entre l'Université et les Collèges, qui faciliterait l'admission des candidats, en ouvrirait les portes à plusieurs. Pour notre part nous serions heureux de concourir à un tel arrangement, et nous sommes bien prêts à y donner la main ; à faire toutes les concessions raisonnables et compatibles avec l'intérêt de notre maison.

« Nous pourrions ici nous plaindre un peu d'un certain manque de confiance vis-à-vis des Directeurs des Collèges, que Monsieur le Recteur laisse percevoir assez clairement. Car il avoue que lorsqu'il fut question de former le personnel de l'Université, la raison principale qui empêcha les Messieurs de Québec d'y faire entrer aucun membre des autres Collèges, fut la crainte de voir cette Institution prendre une direction contraire à leurs vues : ce qui revient à dire que, dans leur opinion, ces Messieurs étaient mieux qualifiés que les autres pour diriger un semblable établissement ; la défiance fut portée si loin qu'ils ne crurent même pas prudent de leur donner connaissance de ce projet. Comme si les directeurs des autres Collèges n'avaient pas eu à cœur autant que ces Messieurs, la conservation religieuse et morale de notre jeunesse ; ou que, malgré leur bonne volonté, il ne se fût trouvé personne dans les divers Collèges assez bien qualifié sous le rapport intellectuel et scientifique pour entrer dans la formation du Conseil Universitaire et y être de quelque utilité. Si nous faisons ces remarques, Monseigneur, ce n'est pas que nous ayons été blessés d'une semblable manière d'agir, puisqu'aucun de nous ne faisait alors partie du corps administratif de la maison ; mais cela paraît nous expliquer la réserve de la plupart des Collèges, réserve dont Monsieur le Recteur paraît se plaindre dans le commentaire qu'il fait de quelques-unes des réponses qu'il en a reçues.

« Nous aimons à déclarer ici à Votre Grandeur que nous avons pleine et entière confiance dans le zèle et l'habileté du personnel actuel de l'Université.

« Quant à l'affiliation de notre maison, nous la désirons, parce que nous y voyons plusieurs avantages incontestables. Mais la plus grande difficulté à surmonter pour l'effectuer, se trouve dans le mode d'épreuves à adopter pour s'assurer de la capacité des candidats. Cette question a été traitée l'année dernière à Montréal dans la réunion des députés de divers Collèges, dont parle Monsieur le Recteur. Nous ne comprenons point